

Communiqué

Paris, le 15 janvier 2014

En qualité de Conseils de Madame Noémie Montagne, productrice et compagne de Dieudonné Mbala Mbala, nous nous insurgeons contre la campagne de caniveau qui vise depuis des semaines notre cliente, sur internet.

Des rumeurs ignobles sont propagées sur des blogs et des sites, qui portent gravement atteinte à la dignité de notre cliente.

Il est intolérable qu'une femme, au seul prétexte qu'elle est la compagne et la productrice d'un artiste placé au centre d'une controverse médiatique et juridique, se voit traiter de "salope", "nymphomane", "putain" et "pouffiasse" à longueur d'articles, et qu'il lui soit attribué des forfaits qu'elle n'a pas commis et des conversations qu'elle n'a pas tenues.

Certains des propagateurs de rumeurs ont pris soin de faire héberger leur site à l'étranger, afin de pouvoir insulter Noémie Montagne en toute impunité.

Des demandes de retrait d'articles ont été adressés aux auteurs et aux hébergeurs, qui prendront leurs responsabilités.

En outre, des procédures judiciaires sont en cours pour faire respecter les droits de Noémie Montagne.

Il nous semble enfin important de préciser que les propos haineux qui n'ont eu de cesse d'être prononcés au cours des dernières semaines à l'encontre de Monsieur Mbala Mbala ont porté leurs fruits: aujourd'hui, sa famille reçoit de nombreuses menaces de mort, dont certaines visent leurs enfants.


Albéric de Gayardon
Avocat à la Cour


Isabelle Contant Peyre
Avocat à la Cour